

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BLAINVILLE

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **11 mai 2021 à 18 h 25** à huis clos par vidéoconférence, à laquelle sont présents : le maire, M. Richard Perreault, M<sup>mes</sup> Liza Poulin, Nicole Ruel, Michèle Murray et Marie-Claude Collin, MM. Stéphane Dufour, Serge Paquette, Jean-François Pinard, Patrick Marineau et Stéphane Bertrand, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Lacasse, directeur général, Patrick Toupin, directeur général adjoint, Normand Dupont, directeur général adjoint, et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 18 h 25, Monsieur le maire ouvre et préside la séance.

## **MOT DU MAIRE**

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, le maire fait rapport des faits saillants du « Rapport financier » et du « Rapport du vérificateur externe » pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**RÉSOLUTION...  
2021-05-247**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications suivantes :

### **Ajouts à l'ordre du jour :**

- 19.1 Acceptation de proposition – Dossier SG2021-034 – Aménagement du local de prélèvement – Poste de police
- 19.2 Autorisation de signature – Bail avec la Maison de la persévérance – Local situé au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest
- 19.3 Cautionnement – Maison de la persévérance
- 19.4 Octroi d'une subvention – Maison de la persévérance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-248**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAUX  
SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021 ET  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2021**

---

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Nicole Ruel que le procès-verbal de la séance ordinaire du **13 avril 2021** et celui de la séance extraordinaire du **27 avril 2021** soient approuvés par ce conseil

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AVIS DE MOTION...**  
**2021-05-249**

**RÈGLEMENT 1418-159**

---

Monsieur Stéphane Dufour donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-159 modifiant le Règlement 1418 de zonage** de façon à **AUTORISER dans la zone C-751 l'usage « C7-01-05 Service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièce, pose d'accessoire, traitement antirouille pour véhicule de promenade, cyclomoteur, motocyclette, motoneige ou véhicule hors route »** et le continger à un seul dans la zone.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée**.

**AVIS DE MOTION...**  
**2021-05-250**

**RÈGLEMENT 1557-1**

---

Madame Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1557-1 modifiant le Règlement 1557 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur le tronçon du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord (Route verte no. 2) situé sur le territoire de la Ville de Blainville**.

Elle dépose, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1557-1 modifiant le Règlement 1557 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur le tronçon du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord (Route verte no. 2) situé sur le territoire de la Ville de Blainville**.

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-251**

**DEMANDE DE DÉMOLITION 2021-00157**  
**180, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINT-LOUIS EST**

---

**ATTENDU** les dispositions des *Règlements d'urbanisme* concernant la démolition d'immeuble;

**ATTENDU QUE** la propriété sera remplacée par une nouvelle habitation unifamiliale isolée.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que soit autorisée la démolition de l'habitation unifamiliale isolée située au 180, chemin de la Côte-Saint-Louis Est.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-252**

**DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL**  
**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**  
**DU 20 AVRIL 2021**

---

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **20 avril 2021** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-253

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2021-00092  
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION  
UNIFAMILIALE ISOLÉE  
(PROPORTION MINIMALE DE MATÉRIAUX  
DE CLASSE 1 EN FAÇADE)  
60, RUE DE VITRÉ  
LOT 3 116 924

---

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-04-06.1** du 20 avril 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par madame Michèle Murray qu'il soit accordé au lot **3 116 924** du Cadastre du Québec (*60, rue de Vitré*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin **PERMETTRE pour l'agrandissement du bâtiment principal, une proportion de matériaux de classe 1 pour la façade principale donnant sur rue de 35 %**, alors qu'au Règlement 1418 de zonage, tous les murs d'une habitation unifamiliale donnant sur une rue doivent être recouverts d'au moins 50 % de matériaux de classe 1.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

**QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE**

***Aucune intervention du public.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-254

DÉROGATION MINEURE  
DEMANDE 2021-00095  
NOUVEAU PROJET INTÉGRÉ  
(LOCALISATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT  
ET MARGE AVANT SECONDAIRE)  
1279 À 1293, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE)  
LOTS 2 657 973, 2 657 978 ET 2 657 979

---

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-04-06.2** du 20 avril 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau qu'il soit accordé aux lots **2 657 973, 2 657 978 et 2 657 979** du Cadastre du Québec (1279 à 1293, boulevard du Curé-Labelle), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE:**

- **Pour l'aire de stationnement adjacente au chemin Notre-Dame, une distance de 0,75 mètre de la ligne de rue**, alors qu'au Règlement 1418 de zonage, une aire de stationnement d'une habitation multifamiliale doit être située à au moins 6 mètres d'une ligne de rue;
- **Pour le bâtiment principal projeté, une marge avant secondaire adjacente au chemin Notre-Dame de 4 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-193, de l'annexe B du Règlement 1418 de zonage, une marge avant secondaire minimale de 6 mètres est prescrite.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

**QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE**

***Aucune intervention du public.***

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-255**

**PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE 2021-00021, 2020-00080, 2021-00096, 2021-  
00097, 2021-00083, 2021-00081, 2016-00202, 2021-00085, 2021-00080,  
2021-00079, 2021-00084, 2021-00076, 2021-00048, 2021-00093 ET  
2021-00094**

---

**ATTENDU** les recommandations du 20 avril 2021 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

<b>PIIA – 2021-00021</b>	<b>340, rue Legault Modification au PIIA – 2021-00021 Nouvelle construction - Bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 21-04-05.1 et plans (Annexe A)</b>
<b>PIIA – 2020-00080</b>	<b>1056, boulevard du Curé-Labelle Nouvelle construction - Bâtiment mixte Recommandation C.C.U. 21-04-05.2 et plans (Annexe B)</b>
<b>PIIA – 2021-00096</b>	<b>1285, boulevard du Curé-Labelle Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.3 et plans (Annexe C)</b>
<b>PIIA – 2021-00097</b>	<b>1289, boulevard du Curé-Labelle Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-03-05.4 et plans (Annexe D)</b>
<b>PIIA – 2021-00083</b>	<b>69, rue de l'Andalou Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.5 et plans (Annexe E)</b>
<b>PIIA – 2021-00081</b>	<b>20, rue de l'Andalou Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.6 et plans (Annexe F)</b>
<b>PIIA – 2016-00202</b>	<b>91, rue de l'Andalou Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.7 et plans (Annexe G)</b>
<b>PIIA – 2021-00085</b>	<b>53, rue d'Apremont Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.8 et plans (Annexe H)</b>
<b>PIIA – 2021-00080</b>	<b>28, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.9 et plans (Annexe I)</b>
<b>PIIA – 2021-00079</b>	<b>47, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-04-05.10 et plans (Annexe J)</b>
<b>PIIA – 2021-00084</b>	<b>803, boulevard du Curé-Labelle Inspire Enseignes murale et détachée Recommandation C.C.U. 21-04-05.11 et plans (Annexe K)</b>
<b>PIIA – 2021-00076</b>	<b>28, chemin de la Côte-Saint-Louis Ouest Garderie Coffre à Jouets Enseignes murale et détachée Recommandation C.C.U. 21-04-05.12 et plans (Annexe L)</b>
<b>PIIA – 2021-00048</b>	<b>70, rue Émilien-Marcoux</b>

**Bain Dépôt**  
**Enseigne détachée**  
Recommandation **C.C.U. 21-04-05.13** et plans (**Annexe M**)

**PIIA – 2021-00093**                      **1471, boul. Michèle-Bohec**  
**Dormez-vous?**  
**Enseignes murales**  
Recommandation **C.C.U. 21-04-05.14** et plans (**Annexe N**)

**PIIA – 2021-00094**                      **1083, boulevard du Curé-Labelle**  
**Idolem Yoga Chaud**  
**Enseigne murale**  
Recommandation **C.C.U. 21-04-05.15** et plans (**Annexe O**)

**ATTENDU QUE** ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Patrick Marineau et appuyé par madame Liza Poulin d'**APPROUVER** les Plans d'implantation et d'intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2021-00021, 2020-00080, 2021-00096, 2021-00097, 2021-00083, 2021-00081, 2016-00202, 2021-00085, 2021-00080, 2021-00079, 2021-00084, 2021-00076, 2021-00048, 2021-00093 et 2021-00094** sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à O »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-256**

**APPROBATION – PREMIER PROJET**  
**DE RÈGLEMENT 1418-159 P1**

---

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

**ATTENDU QUE** les dispositions des articles 2 et 3 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin que le *Premier projet de règlement 1418-159 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

**QUE** ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-257**

**PROJET INTÉGRÉ**  
**DEMANDE PI – 2021-00090**  
**NOUVELLES CONSTRUCTIONS MULTIFAMILIALES**  
**ISOLÉES ET JUXTAPOSÉES**  
**1279 À 1293, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le projet intégré proposé, visant à permettre l'aménagement du site, ainsi que l'implantation de quatre (4) bâtiments multifamiliaux isolés, de trois (3) étages et quinze (15) logements chacun, et de quatre (4) bâtiments multifamiliaux juxtaposés, de deux (2) étages et six (6) logements chacun, correspond aux objectifs et critères du *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

**CONSIDÉRANT** la recommandation **21-04-04.1** du 20 avril 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'approuver les plans et les documents soumis dans le cadre de la demande **PI-2021-00090** pour le projet intégré, sujet

aux conditions formulées à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans et documents sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-258

DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES  
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS  
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR  
LA PÉRIODE DU 16 MARS AU 15 AVRIL 2021

---

Il est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par madame Michèle Murray de prendre acte du dépôt du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 mars au 15 avril 2021** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-259

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
CONSEILLER PRINCIPAL EN SÉCURITÉ DE  
L'INFORMATION  
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin de confirmer l'embauche de **M. Claude Adam** au poste cadre permanent de « *conseiller principal en sécurité de l'information* » au Service des Technologies de l'information, à compter du 31 mai 2021 et ce, conditionnellement à la réussite des tests médicaux et psychométriques et de sa période de probation de *six (6) mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-260

CONFIRMATION D'EMBAUCHE  
PRÉPOSÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS  
SERVICE DE POLICE

---

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Marie-Claude Collin de confirmer l'embauche de **M. Jean-Félix Turbide** au poste permanent de « *Préposé aux télécommunications* » au Service de police, rétroactivement au 9 mai 2021. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2229, cols blancs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-261

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-021  
TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS AU CHALET  
DU PARC BLAINVILLE

---

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9423-8417 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION MDL)** pour les travaux d'améliorations au chalet du parc Blainville, au montant de **92 175,42 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1616.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-262

ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-026

**FOURNITURE DE LOGICIELS ET D'ÉQUIPEMENTS  
AJOUT DE TÉLÉMÉTRIE AUX POSTES DE POMPAGE  
SANITAIRES ET PLUVIAUX**

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LUMEN, DIVISION DE SONEPAR CANADA INC.** pour la fourniture de logiciels et d'équipements pour le projet d'ajout de télémétrie aux postes de pompage sanitaires et pluviaux, incluant un contrat de services et de mise à jour de logiciels de trois (3) ans, au montant total de **94 499,62 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à *approprier une dépense de 72 748,42 \$ à même les fonds prévus au Règlement 1626, et une dépense de 21 751,20 \$ à même le poste budgétaire 02.320.00.415.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-263**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-040  
FOURNITURE ET INSTALLATION D'ENSEMBLES  
DE RANGEMENT MODULAIRES  
ET D'ACCESSOIRES**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTÉE** pour la fourniture et l'installation d'ensembles de rangement modulaires et d'accessoires, au montant de **59 983,87 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1616.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-264**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-051  
FOURNITURE ET LIVRAISON D'ARBRES**

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PÉPINIÈRE CRAMER INC.** pour la fourniture et livraison d'arbres au montant total de **52 180,25 \$ taxes incluses**, pour les lots 1 et 2, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier une dépense de 18 015,43 \$ à même les fonds prévus au Règlement 1621 et une dépense de 34 164,82 \$ à même le poste budgétaire 05.145.10.000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-265**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SA2021-063  
LOCATION DE CAMIONS AVEC FLÈCHE  
ET GYROPHARE**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LOCATION SAUVAGEAU INC.** pour la location de camions avec flèche et gyrophare pour les lots 1 et 2, pour une période de six (6) mois à partir du 15 mai 2021, et pour le lot 3, pour une période de cinq (5) mois à partir du 17 mai 2021, au montant total de **81 457,49 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.746.00.513.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-266**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2021-019 P  
MISES AU NORMES**

**POSTES DE POMPAGE JEAN-PAUL-RIOPELLE  
ET POINT-ZÉRO**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **BRÉBEUF MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ INC.** pour le projet de mises aux normes des postes de pompage Jean-Paul-Riopelle et Point-Zéro, au montant total de **663 463,24 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1626.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-267**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2021-028 P  
AJOUT D'UN DÉBITMÈTRE  
CONDUITE DE REFOULEMENT  
BOULEVARD DE LA SEIGNEURIE**

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par madame Nicole Ruel d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **BRÉBEUF MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ INC.** pour l'ajout d'un débitmètre à la conduite de refoulement sur le boulevard de la Seigneurie, au montant de **154 014,76 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 03.605.01.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-268**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION  
DOSSIER SG2021-029 P  
NOUVEAU TROTTOIR  
CHEMIN DU BAS-DE-SAINTE-THÉRÈSE**

---

Il est proposé par madame Michèle Murray et appuyé par madame Liza Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **UNIROC CONSTRUCTION INC.** pour la construction d'un nouveau trottoir le long du chemin du Bas-de-Ste-Thérèse, au montant de **157 042,86 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1633, conditionnellement à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-269**

**ACCEPTATION DE SOUMISSIONS  
DOSSIER SA2021-059  
ACHAT DE FOURNITURES ET ASSEMBLAGE  
D'ACCESSOIRES DE RANGEMENT OU DE  
MANUTENTION**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter les plus basses soumissions conformes des compagnies suivantes pour l'achat de fournitures et l'assemblage d'accessoires de rangement pour les Ateliers municipaux :

➤ **Lot 4**

- **ULINE CANADA CORPORATION**, pour les articles d'identification, au montant total de **624,50 \$ taxes incluses**.

➤ **Lots 1, 2, 3, 5, 6 et 7**



- **LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTÉE**, pour les articles d'assemblage, incluant les options d'assemblage, au montant total de **80 490,10 \$ taxes incluses**.

Que la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1616.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-270**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1417-22**

---

**ATTENDU QU'**en date du 13 avril 2021, le conseil municipal adoptait le *Projet de règlement 1417-22*;

**ATTENDU QUE** l'assemblée publique de consultation sur le Projet de règlement 1417-22 a été remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, conformément à l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020;

**ATTENDU QUE** ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Patrick Marineau et appuyé par monsieur Stéphane Bertrand que le *Règlement 1417-22 modifiant le Règlement 1417 sur l'administration des règlements d'urbanisme* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-271**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-155**

---

**ATTENDU QU'**en date du 16 mars 2021, le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-155 P1*;

**ATTENDU QUE** les dispositions de l'article 2 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

**ATTENDU QU'**une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-155 P1*;

**ATTENDU QU'**en date du 13 avril 2021, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-155 P2*;

**ATTENDU QU'**aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-155 P2*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Patrick Marineau et appuyé par monsieur Stéphane Bertrand que le *Règlement 1418-155 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-272

APPROBATION – RÈGLEMENT 1628

---

**ATTENDU QU'**en date du 13 avril 2021, le *Projet de Règlement 1628* a été présenté conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Liza Poulin **D'APPROUVER** le *Règlement 1628 autorisant des travaux de voirie, de construction d'une piste cyclable et d'aménagement du terre-plein sur le boulevard Chambéry, et un emprunt de 3 930 000 \$ à ces fins.*

**DE DÉCRÉTER** que toute personne habile à voter sur ledit règlement pourra demander la tenue d'un scrutin référendaire en transmettant une demande par écrit dans les quinze (15) jours de l'avis public à cet effet, le tout conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020.

**QUE** le Service des finances soit autorisé, dans le cadre du *Programme d'acceptation bancaire Desjardins*, à emprunter conformément à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes* jusqu'à 100 % du montant de l'emprunt, une fois que le règlement sera approuvé conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-273

DÉPÔT – CONSTAT DE VACANCE  
AU POSTE DE CONSEILLER DU  
DISTRICT DU PLAN-BOUCHARD

---

Il est proposé par madame Nicole Ruel et appuyé par madame Liza Poulin de prendre acte du **constat de vacance au poste de conseiller du district du Plan-Bouchard**, daté du 26 avril 2021, déposé par le greffier conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-274

MODIFICATION DES NOMINATIONS  
COMITÉS INTERNES ET COMITÉS  
ET ORGANISMES EXTERNES

---

**ATTENDU QU'**il est opportun d'effectuer des changements aux nominations sur les comités et organismes externes décrétées par la résolution **2021-03-176** adoptée le 16 mars 2021;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de nommer les personnes suivantes sur les **comités et organismes externes, à compter du 12 mai 2021**, savoir :

COMITÉS ET/OU ORGANISMES EXTERNES	Délégués	Substituts
Centre d'excellence sur glace	Richard Perreault Serge Paquette Stéphane Bertrand	n/a
Comité de suivi Stablex	Marie-Claude Collin	n/a

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sainte-Thérèse et Blainville	Richard Perreault  Jean-François Pinard	Patrick Marineau
--	---	------------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-275**

**OCTROI DE SUBVENTIONS  
ET AIDES FINANCIÈRES**

**ATTENDU** la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

**ATTENDU QUE** des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même les postes budgétaires 02.110.00.693 et 02.110.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-276**

**ACQUISITION DES LOTS 2 969 226 ET 2 735 063  
RUE YVES-TESSIER  
9078-6625 QUÉBEC INC.**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser l'acquisition des lots 2 969 226 et 2 735 063 du Cadastre du Québec, appartenant à 9078-6625 Québec inc., pour le prix de 1 \$, et selon les termes et conditions prévus à la promesse de vente jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-277**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
SERVITUDE PAR DESTINATION DU PROPRIÉTAIRE  
POUR DES CONDUITES D'ÉGOUT PLUVIAL  
ET SANITAIRE SUR UNE PARTIE DU LOT 6 357 328  
RUE JEAN-GUYON**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par monsieur Patrick Marineau d'autoriser la création d'une servitude de passage, par destination du propriétaire, sur une partie du lot 6 357 328 du Cadastre du Québec, pour la construction, l'entretien et la réparation de conduites d'égout pluvial et sanitaire, le tout tel que décrit à une description technique et montré à un plan préparés par Alioune BADARA NGOM, arpenteur-géomètre, le 12 février 2021, minute 5570, dossier 113966.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-278

DÉPÔT – CERTIFICATS CONCERNANT LA  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT  
RÈGLEMENTS 1598-1 ET 1633

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par madame Michèle Murray de prendre acte du dépôt par le greffier des certificats concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue du **21 avril au 6 mai 2021** sur les règlements suivants :

- ***Règlement 1598-1*** abrogeant le règlement 1598 décrétant l'exécution de travaux de reconstruction du boulevard de la Seigneurie Ouest, travée Sud, et un emprunt de 4 400 000 \$ à cette fin.
- ***Règlement 1633*** autorisant l'exécution des travaux de construction d'un nouveau trottoir sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, et décrétant un emprunt de 240 000 \$ à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-279

DÉPÔT – ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2020

---

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du service des Finances et trésorière du « *Rapport financier* » de la Ville pour l'année se terminant le **31 décembre 2020** et du « *Rapport du vérificateur externe* » pour la même année transmis par la firme **DELOITTE S.E.N.C.R.L. – s.r.l.**

Que le rapport du maire sur les faits saillants du « *Rapport financier* » et du « *Rapport du vérificateur externe* » soit diffusé sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-280

DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS

---

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois d'**avril 2021** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au ***Règlement 1378*** décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-281

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA  
CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR  
LES ANNÉES 2019 À 2023  
DEMANDE DE PROLONGATION POUR LA  
RÉALISATION DE LA PROGRAMMATION COMPLÈTE

## DES TRAVAUX

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par madame Liza Poulin de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministère de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada de prolonger au 31 décembre 2024 la date d'échéance pour la réalisation de la programmation complète des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

Que la présente résolution soit transmise à madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, et à madame Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-282**

**TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS  
D'UNE PARTIE DES REVENUS DE  
LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE  
ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC – ANNÉES 2019-2023  
APPLICATION DES SOMMES CONFIRMÉES  
SUR LE FINANCEMENT DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT**

---

**ATTENDU QUE** dans le cadre du *Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2019-2023, le montant à être versé à la Ville de Blainville s'élève à la somme de 16 486 274 \$;

**ATTENDU QUE** le versement de la contribution de 16 486 274 \$ est effectué selon le calendrier de versements déterminé par la *Direction des infrastructures du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)*;

**ATTENDU QU'**une partie de cette subvention, soit 4 106 988 \$, représentant la partie à recevoir du Gouvernement du Québec, est versée sur vingt (20) ans, soit de 2021 à 2040;

**ATTENDU QUE** le solde de la subvention, soit 12 379 286 \$, représentant la partie à recevoir du Gouvernement du Canada, est versé comme suit : 6 384 889 \$ en 2021, 3 192 445 \$ en 2022, 2 351 421 \$ en 2023 et le solde de 450 531 \$ en 2024, suite à la reddition de compte finale;

**ATTENDU QU'**il revient au conseil municipal de déterminer officiellement les règlements d'emprunt auxquels cette subvention-contribution doit être appliquée et dans quelle proportion pour chacun d'eux.

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Liza Poulin et appuyé par monsieur Jean-François Pinard d'appliquer le montant de **6 384 889 \$** représentant la partie de la contribution gouvernementale provenant des revenus de la taxe d'accise sur l'essence à recevoir en **2021**, sur le financement partiel des règlements d'emprunts suivants :

Règlement 1577	Mise à niveau - Poste de pompage Bas-de-Ste-Thérèse	220 000 \$
Règlement 1588	Réaménagement de parcs, stationnement au parc équestre, remplacement d'éclairage	170 000 \$
Règlement 1589	Postes de pompage Seigneurie est, ouest et 84 <sup>e</sup> avenue est, Bassins de rétention	1 190 000 \$
Règlement 1591	Travaux de réfection de chaussées, aménagement de sentiers	100 000 \$
Règlement 1592	Renforcement de l'aqueduc – Rue Roger-Boisvert	560 000 \$
Règlement 1609	Programme de réfection de chaussées 2020 et pistes cyclables	2 029 889 \$
Règlement 1612	Bouclage du réseau d'aqueduc – Rues Legault et des Roseaux	435 000 \$
Règlement 1612	Réhabilitation du réseau d'aqueduc – secteur Boulevard des Fleurs	800 000 \$

Règlement 1614	Reconstruction de l'aqueduc et de l'égout pluvial – Rues de Mésy et 36 <sup>e</sup> avenue	880 000 \$
	<u>Total</u>	<u>6 384 889 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-283**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA  
FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES POUR  
LA PROTECTION INCENDIE ENTRE LES  
VILLES DE BLAINVILLE ET DE REPENTIGNY**

---

**ATTENDU QUE** les Villes de Blainville et Repentigny désirent se prévaloir des dispositions pertinentes de la *Loi sur les cités et villes* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection incendie;

**ATTENDU QUE** l'entente vise à permettre à chaque municipalité participante de prêter assistance à toute autre municipalité participante, pour toute intervention impliquant le Service d'incendie, aux conditions y prévues, et de recevoir assistance de toute autre municipalité partie à l'entente.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'**ENTENTE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA FOURNITURE MUTUELLE DE SERVICES POUR LA PROTECTION INCENDIE** avec la Ville de Repentigny, laquelle entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Que cette entente remplace à toutes fins que de droit l'*Entente intermunicipale relative à l'entraide en matière de protection incendie entre les Villes de Blainville et Repentigny*, entrée en vigueur le 16 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-284**

**PROLONGATION  
ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA  
RÉPARTITION DES APPELS DU CORPS DE POLICE  
DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT PAR LE  
SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE BLAINVILLE**

---

**ATTENDU QUE** les Villes de Blainville et de Mont-Tremblant ont conclu une entente temporaire relative à la répartition des appels d'urgence de la Ville de Mont-Tremblant et la municipalité de Lac-Tremblant-Nord par le Service de police de la Ville de Blainville;

**ATTENDU QUE** cette entente prend fin le 31 mai 2021 et ne contient aucune option de renouvellement;

**ATTENDU QUE** la répartition des appels d'urgence par la Sûreté du Québec ne sera effective qu'à compter du 21 juin 2021;

**ATTENDU** la volonté de la Ville de Blainville et de son Service de police de prolonger l'entente intermunicipale jusqu'à la prise en charge de cette répartition par la Sûreté du Québec.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray de prolonger jusqu'au 21 juin 2021, aux mêmes conditions, l'*Entente intermunicipale relative à la répartition des appels du corps de police de la Ville de Mont-Tremblant par le Service de police de la Ville de Blainville*, signée le 11 janvier

2021, et d'autoriser le directeur du Service de police à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-285**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
ANNEXE AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC  
L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE  
MÉGA-GYM BLAINVILLE**

---

**ATTENDU QUE** la Ville verse annuellement une subvention à **L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE MÉGA-GYM BLAINVILLE (MÉGA-GYM)** pour le paiement de son loyer via un protocole d'entente;

**ATTENDU** la résolution 2020-08-409 adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 18 août 2020 autorisant la signature du protocole pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021;

**ATTENDU QUE** Méga-Gym doit défrayer des frais additionnels pour le chauffage, l'électricité et l'entretien de son local.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Marie-Claude Collin et appuyé par monsieur Serge Paquette d'autoriser le directeur du Service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire, ou son représentant, à signer, pour et au nom de la Ville, l'annexe au protocole d'entente avec **MÉGA-GYM**, relativement au versement d'une subvention additionnelle de **28 205 \$** pour les frais de chauffage, d'électricité et d'entretien du local pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021, laquelle annexe est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.748.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-286**

**DEMANDE DE SUBVENTION  
AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DES COMMUNICATIONS DANS LE  
CADRE DU PROGRAMME « APPEL DE PROJETS  
EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS  
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES »  
ET NOMINATION D'UN MADATAIRE**

---

Il est proposé par madame Michèle Murray et appuyé par madame Nicole Ruel que la Ville de Blainville présente au **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, une demande de subvention pour l'année 2021 dans le cadre du programme « *Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* ».

QUE la *directrice adjointe – secteur culturel* soit désignée comme mandataire de la Ville pour la présentation de cette demande, qu'elle soit autorisée à signer tout document à cet égard et qu'elle agisse également comme personne contact auprès du ministère pour ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-287**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
REMPLACEMENT DES CARTES DE CONTRÔLE  
À L'HÔTEL DE VILLE**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter la proposition de la compagnie **RÉGULVAR INC.**, au montant de **68 985,00 \$ taxes incluses**, pour le remplacement des cartes de contrôle à l'Hôtel de Ville, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1565.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-288

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE  
SUR DIVERSES RUES

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par monsieur Serge Paquette d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

**Ajout d'enseignes « Arrêt »**

- **35<sup>e</sup> Avenue Est** (Croquis 2021-10)
  - A-35E0-11 Du côté Sud de la rue, à l'intersection de la Rue Lamothe;
  - A-35E0-12 Du côté Nord de la rue, à l'intersection de la Rue Lamothe;
- **Rue Lamothe** (Croquis 2021-10)
  - A-LAM00-01 Du côté Est de la rue, à l'intersection de la 35<sup>e</sup> Avenue Est;
- **Intersection Rue Franc/Rue Rémi-Franc** (Croquis 2021-16)
  - A-FRAN0-02 Du côté Sud de la Rue Franc, à l'intersection de la Rue Rémi-Franc;
  - A-REFR0-03 Du côté Est de la Rue Rémi-Franc, à l'intersection de la Rue Franc;

**« Arrêt interdit »**

- **Rue Alfred-Desrochers** (Croquis 2021-12)
  - Sur toute la longueur de la rue, de 7h à 8h et de 14h à 16h, du lundi au vendredi, du 25 août au 23 juin;
- **76<sup>e</sup> Avenue Ouest** (Croquis 2021-13)
  - Du côté Nord de la rue, entre le boulevard du Curé-Labelle et la limite Est de la propriété située au 17, 76<sup>e</sup> Avenue Ouest;
  - Du côté Sud de la rue, entre la rue Royale et la limite Est de la propriété située au 1080, rue Royale;
- **Rue John-Tapp et Chemin du Musée** (Croquis 2021-15)
  - Du côté Nord/Ouest de l'intersection jusqu'au 1, chemin du Musée, de 7h à 8h et de 14h à 16h, du lundi au vendredi, du 25 août au 23 juin;

**Ajout d'un panneau « Interdiction de faire demi-tour »**

- **76<sup>e</sup> Avenue Ouest** (Croquis 2021-13)
  - En direction Est, à l'intersection 76<sup>e</sup> Avenue Ouest /rue Royale;

**Stationnement interdit**

- **61<sup>e</sup> Avenue Ouest** (Croquis 2021-14)
  - Du côté Sud de la rue, à partir du 47, jusqu'au boulevard du Curé-Labelle, en remplacement de la signalisation actuelle.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-289

AUTORISATION DE SIGNATURE  
DOSSIER 7210-2019-0567210-2019-056  
CONSENTEMENT À DES TRAVAUX SUR COMMANDE



**DÉPLACEMENT D'ÉQUIPEMENT  
SORTIE 24 – AUTOROUTE 640  
DÉVELOPPEMENT MIXTE  
BELL CANADA**

---

Il est proposé par madame Michèle Murray et appuyé par madame Liza Poulin d'autoriser le directeur du Service du génie ou son représentant à signer, pour et au nom de la Ville, le consentement à des travaux sur commande (# 112475) de l'entreprise **BELL CANADA** pour le déplacement de poteaux et haubans en conflit avec la future piste multifonctionnelle prévue le long du chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, dans le cadre du projet de développement mixte de la Sortie 24/Autoroute 640, pour la somme totale de **19 616,42 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1607*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-290**

**ENGAGEMENT AUPRÈS  
DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC  
DOSSIER 7210-2021-0407210-2021-040  
ÉTUDE DE CIRCULATION DANS LE SECTEUR  
DES SORTIES 28 ET 31 DE L'AUTOROUTE 15**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville a entrepris des démarches auprès de la Ville de Mirabel et du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de réaliser une étude de circulation qui englobera les sorties 28 et 31 de l'autoroute 15;

**ATTENDU QUE** l'étude permettra d'analyser les déplacements dans les secteurs des sorties 28 et 31 de l'autoroute 15 afin de déterminer les problématiques de circulation, actuelles et futures, et de proposer des solutions pour améliorer les conditions de circulation dans ce secteur;

**ATTENDU** la demande de partenariat du MTQ pour la réalisation de l'étude;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville s'engage à assumer la gestion de l'appel d'offres et du contrat pour l'étude;

**ATTENDU QU'**une entente doit être conclue entre les Villes de Blainville et Mirabel et le MTQ pour la réalisation de cette étude de circulation dont les coûts seront séparés à parts égales;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par madame Marie-Claude Collin de confirmer au ministère des Transports du Québec (MTQ) que la Ville de Blainville souhaite négocier puis signer une entente avec le ministère et la Ville de Mirabel quant au partage des responsabilités et des coûts pour la réalisation d'une étude de circulation dans les secteurs des sorties 28 et 31 de l'autoroute 15.

Que le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence la greffière adjointe soient autorisés à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2021-05-291**

**MODIFICATION DE CONTRAT  
DOSSIER SG2019-051 P  
CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX  
RUE OMER-DESERRES**

---

Il est proposé par monsieur Stéphane Dufour et appuyé par madame Marie-Claude Collin d'accepter les **directives de changement N<sup>os</sup> 34, 47, 65 à 85**, ainsi que des quantités supplémentaires au bordereau, au montant total de **244 475,57 \$ taxes incluses**, préparées par la firme **ARCHIPEL ARCHITECTURE INC.** dans le cadre du projet de construction des Ateliers municipaux, payable à l'entreprise **GROUPE GEYSER INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1570-1*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-292

**MODIFICATION DE CONTRAT  
DOSSIER SG2019-037 P  
RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU  
POSTE DE POLICE**

---

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray d'accepter les **directives de changement N<sup>os</sup> 17 à 22**, au montant total de **9 959,45 \$ taxes incluses**, préparées par la firme **ARCHIPEL ARCHITECTURE INC.** dans le cadre du projet de réaménagement intérieur du poste de police, payable à l'entreprise **CONSTRUCTION CHA INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-293

**ACCEPTATION DE PROPOSITION  
DOSSIER SG2021-034  
AMÉNAGEMENT DU LOCAL DE PRÉLÈVEMENT  
POSTE DE POLICE**

---

Il est proposé par monsieur Serge Paquette et appuyé par madame Michèle Murray d'accepter la proposition de la compagnie **BANEXCO INC.** pour l'aménagement d'un local de prélèvement sanguin au poste de police, au montant de **16 493,16 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-294

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
BAIL AVEC LA MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE  
LOCAL SITUÉ AU 7, 70<sup>E</sup> AVENUE OUEST**

---

**ATTENDU QUE** la **Maison de la persévérance** est un organisme sans but lucratif, dont les lettres patentes seront délivrées sous peu en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les compagnies (RLRQ, c.C.38)*, qui regrouperait sous un même toit plusieurs organismes communautaires et autres organismes à but non lucratif (OBNL) qui ont comme objectif la persévérance scolaire et sociale;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville souhaite collaborer avec l'organisme **Maison de la persévérance**;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville est disposée à louer ses installations situées au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest à Blainville, à la **Maison de la persévérance** à cette fin;

**ATTENDU QUE** la **Maison de la persévérance** prendra à sa charge une grande partie des aménagements à réaliser dans les installations appartenant à la Ville de Blainville.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Marie-Claude Collin et appuyé par monsieur Serge Paquette d'autoriser le maire, ou en son absence la maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, avec la **Maison de la persévérance**, le bail pour la location des installations et espaces situés au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest à Blainville, pour une période de vingt-cinq (25) ans, en considération d'un loyer annuel de quatorze mille dollars (14 000 \$), lequel bail est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...  
2021-05-295

**CAUTIONNEMENT  
MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville désire soutenir la **Maison de la persévérance** pour un projet qui regrouperait sous un même toit plusieurs organismes communautaires et autres organismes à but non lucratif qui ont comme objectif la persévérance scolaire et sociale;

**ATTENDU QUE** la **Maison de la persévérance** est un organisme à but non lucratif dont les lettres patentes seront délivrées sous peu en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les compagnies (RLRQ, c.C.38)*;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville s'apprête à consentir à la **Maison de la persévérance** un bail de longue durée afin de mettre à la disposition de l'organisme ses installations et espaces situés au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest à Blainville;

**ATTENDU QU'**en vertu des dispositions du bail, la **Maison de la persévérance** s'engage à réaliser, à ses frais, certains travaux de rénovation et de mise à niveau des installations situées au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest à Blainville, appartenant à la Ville;

**ATTENDU QUE** la **Maison de la persévérance** souhaite obtenir un prêt d'une institution financière au montant de **700 000 \$**, remboursable sur *vingt-cinq (25) ans*, pour effectuer lesdits travaux;

**ATTENDU QUE** l'institution financière exige que la Ville se porte caution des obligations de l'organisme;

**ATTENDU** les compétences et pouvoirs conférés à la Ville de Blainville en vertu de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19)* et de la *Loi sur les compétences municipales (RLRQ c. C-47-1)*.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Marie-Claude Collin et appuyé par monsieur Serge Paquette que la Ville de Blainville se porte caution, de façon indivisible et solidaire, des obligations de l'organisme **Maison de la persévérance** aux termes d'un contrat de prêt de **700 000 \$** consenti par la Caisse Desjardins de l'Envolée;

QU'une requête soit adressée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour qu'il accorde les autorisations requises dans les circonstances de la présente résolution;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, le document de cautionnement présenté par la Caisse Desjardins de l'Envolée;

QUE le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante, et le greffier ou en son absence, la greffière adjointe, soient autorisés à signer tout autre document utile ou requis pour donner effet à la présente recommandation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-296**

**OCTROI D'UNE SUBVENTION**  
**MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville désire soutenir la **Maison de la persévérance** pour un projet qui regrouperait sous un même toit plusieurs organismes communautaires et autres organismes à but non lucratif qui ont comme objectif la persévérance scolaire et sociale;

**ATTENDU QUE** la **Maison de la persévérance** est un organisme à but non lucratif dont les lettres patentes seront délivrées sous peu en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les compagnies (RLRQ c.C.38)*;

**ATTENDU QUE** la Ville de Blainville s'apprête à consentir à la **Maison de la persévérance** un bail de longue durée afin de mettre à la disposition de l'organisme ses installations et espaces situés au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest, Blainville;

**ATTENDU QU'**en vertu des dispositions du bail, la **Maison de la persévérance** s'engage à réaliser, à ses frais, certains travaux de rénovation et de mise à niveau des installations situées au 7, 70<sup>e</sup> Avenue Ouest, Blainville et appartenant à la Ville;

**ATTENDU** les compétences et pouvoirs conférés à la Ville de Blainville en vertu de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19)* et de la *Loi sur les compétences municipales (RLRQ c. C-47-1)*.

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par madame Marie-Claude Collin et appuyé par monsieur Serge Paquette que la Ville de Blainville accorde une subvention de **350 000\$** à l'organisme la **Maison de la persévérance**.

Que la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier cette somme à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

## **PAROLE AU CONSEIL**

**RÉSOLUTION...**  
**2021-05-297**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par monsieur Jean-François Pinard et appuyé par madame Liza Poulin que la séance soit levée à 19 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(S) Richard Perreault*

---

**MAIRE**

*(S) Patrick St-Amour*

---

**GREFFIER**